



Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
De l'école Martel

Comme le nombre minimal de parents prévu par la loi (4) n'a pas été atteint, malgré les trois Assemblées Générales proposées, la direction de l'école prendra les décisions pour l'année scolaire 24-25.

X Maxime Fiset, directeur

X Christine Cyr, directrice-adjointe

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour
2. Lecture et adoption du procès-verbal du 19 juin 2024

POINTS D'ADOPTION

3. Budget
 - a. Budget 24-25
 - b. Transfert des sommes du fonds libre de 23-24 vers 24-25
Adopté par la direction
4. Rapport annuel du conseil d'établissement
Adopté par la direction

C.É. 202410-444

C.É. 202410-445

POINTS D'APPROBATION

5. Sorties et activités
 - a) Sortie préscolaire
 - b) Sorties 3^e cycle
 - c) Sorties à proximité de l'école (fonctionnement à approuver)
 - a. Halloween
 - b. Maternelles
*Approuvées en bloc par la direction
Pour les sorties aux alentours de l'école. La direction sera décisionnelle.*
6. Communications aux parents
Il est décidé et approuvé que la direction jugera de la pertinence des communications et des publicités.
7. Règles de fonctionnement du SDG
Approuvé par la direction
8. Campagne de financement
Il sera décidé plus tard si une campagne de financement sera faite ou non.
9. Lettre d'appui
La direction approuve la demande d'appui de la part du Centre de services.
10. Location des locaux
Il est décidé et approuvé que la direction prendra les décisions concernant la location des locaux. Les employés de l'école pourront, en remplissant le formulaire d'entente, louer à coût nul les installations.
11. Féerie des lumières (Ville de St-Joseph)
L'entente est approuvée par la direction.
12. Futsal Parascolaire
La direction approuve la demande. Un suivi sera fait avec l'organisme pour voir la faisabilité.
13. Code de vie
Approuvé par la direction
14. COSP
Approuvé par la direction
15. Photographie des finissants
Approuvé par la direction
16. Subvention Fonds PC
Approuvée par la direction
17. Fondation Audacie
Approuvé par la direction
18. Reddition du plan de lutte 23-24
Approuvé par la direction
19. Normes et Modalités en situation d'évaluation 24-25
Approuvé par la direction

C.É. 202410-446

C.É. 202410-447

C.É. 202410-448

C.É. 202410-449

C.É. 202410-450

C.É. 202410-451

C.É. 202410-452

C.É. 202410-453

C.É. 202410-454

C.É. 202410-455

C.É. 202410-456

POINTS D'INFORMATION

20. Réorganisation-Écoles secteur Tracy
La direction a fait un suivi auprès des membres de l'équipe-école.
21. Autres points
22. Levée de l'assemblée



Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
De l'école Martel

Christine Cyr, directrice-adjointe

Maxime Fiset, Directeur

